**« PRE-CNU »**

**Modalités d’inscription et d’audition devant la sous-section 47.01 du CNU**

Date des auditions : 5, 6 et 7 mars 2024, à Paris (faculté Pitié-Salpêtrière)

# 1. Personnes concernées

Tout candidat à une nomination MCU-PH ou PU-PH au concours **2025** ou **2026**.

# 2. Membres du comité d’audition

L’ensemble du collège A et du collège B de la sous-section 47-01 du CNU. En effet, il ne s’agit ni d’un concours, ni d’un pré-concours. Le « pré-CNU » n’a pas de caractère obligatoire ou légal.

# 3. Demande d’audition

La fiche de demande d’audition en pré-CNU doit être adressée **avant le jeudi 25/01/2024** à la présidente du CNU, par email uniquement à [valerie.ugo@chu-angers.fr](mailto:valerie.ugo@chu-angers.fr)ET [aline.humeau@chu-angers.fr](mailto:aline.humeau@chu-angers.fr) (secrétariat) à l’aide du document d’inscription prévu à cet effet.

**Prière d’intituler le fichier : NOM\_Prénom\_inscription\_preCNU\_*PUPH (ou MCUPH)\_*2024**

La demande d’audition doit être signée d’un ou plusieurs représentants locaux de la discipline et/ou du chef de service/chef de pôle. La demande peut également provenir du Doyen ou du Président de la CME.

# 4. Dossier complet

Chaque candidat devra faire parvenir par mail, en un seul document non fractionné, de format word ou pdf, intitulé « ***NOM\_prenom\_preCNU\_PUPH (ou MCUPH)\_2024***», un dossier comprenant :

* La fiche résumée suivant le modèle joint, résumant le CV et le cursus ;
* La ou les thématiques enseignées habituellement en deuxième cycle de Médecine avec les intitulés des cours ;
* Le CV complet sous forme de titres & travaux, incluant la liste de ses publications, en indiquant en gras les articles originaux signés en premier/co-premier ou en dernier. Pour chacun d’eux, l’Impact Factor de la revue l’année de la publication devra être indiqué. Inclure un tableau récapitulatif. Noter s’il s’agit d’une lettre ou d’une review (non pris en compte pour le prérequis)
* En annexe devront figurer les copies des premières pages des articles qui constituent le pré-requis du CNU 4701.
* Le projet professionnel et les activités H & U en 10 pages maximum.
* La liste des destinataires des conclusions (responsables de la discipline et/ou du service et/ou du Pôle, Président de CME, Doyen) avec leur adresse mail.

Le dossier complet doit parvenir **au plus tard le jeudi 1er février 2024.**

par mail à [valerie.ugo@chu-angers.fr](mailto:valerie.ugo@chu-angers.fr)ET [aline.humeau@chu-angers.fr](mailto:aline.humeau@chu-angers.fr) (secrétariat)

*Au-delà de cette date les dossiers ne seront pas évalués.*

# 5. Déroulement de l’audition « pré-CNU »

**L’audition dure 30 minutes**, décomposée comme suit :

(1) évaluation pédagogique (10 minutes) ;

(2) présentation du CV et du dossier (10 minutes) support diapos PowerPoint recommandé

(3) discussion avec les membres de la commission (10 minutes)

Pour l’évaluation pédagogique le candidat se verra proposer un sujet issu de la ou d’une des thématiques qu’il enseigne. Il devra **expliquer et justifier en 8 à 10 minutes** **la façon dont il compte exposer ce sujet à des étudiants de premier ou second cycle** (objectifs pédagogiques du cours, plan et points forts, en veillant à suivre les évolutions liées à la R2C).

Le candidat disposera de 30 minutes pour préparer avant son audition. L’utilisation de diapositives n’est pas autorisée mais celle d’un support type tableau blancsera possible.

# 6. Conclusions

Les conclusions de cette audition seront rédigées sous forme d’une note brève indiquant soit :

- Avis favorable ou très favorable sans réserve. Des commentaires sont possibles.

- Avis favorable sous réserve indiquant les problèmes posés à ce stade par la candidature.

- Avis réservé ou défavorable avec exposé des raisons.

Les conclusions seront adressées aux responsables locaux et au candidat.

Le 11 décembre 2023

Professeur Valérie Ugo

Présidente de la sous-section 47-01

Hématologie ; Transfusion